



JE SUIS DÉJÀ LICENCIÉ AU BCBV > JE RENOUVELLE MA LICENCE

PROCÉDÉ D'INSCRIPTION SAISON 2021-2022

BASKET CLUB VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS



ÉTAPE N°1:

Je reçois un email de la Fédération FFBB avec un lien pour me préinscrire et un lien pour télécharger le certificat médical

"ATTENTION - BIEN VÉRIFIER VOS SPAMS"

Bien lire les informations relatives au certificat médical. Selon votre situation, il n'est pas forcément nécessaire.



ÉTAPE N°2 : inscription sur le site de la fédération

Je me connecte sur la plateforme de la Fédération et complète ma pré-inscription (lien reçu à étape 1).

Je vérifie les informations déjà pré-renseignées, je fais les mises à jour nécessaires.

Note : **SURCLASSEMENT** -> Si 2ème année de ma catégorie, je valide aussi la partie surclassement (années des joueuses et joueurs pouvant être surclassé(e)s : 2005 - 2007 -2009 -2011 -2013 - 2015)

ÉTAPE N°3 : inscription au BCBV

Je complète mon dossier BCBV en ligne et je valide les différents documents

- Charte BCBV
- Autorisations (droit à image, parentale, transports)
- Renseignements administratifs

>> Lien vers le dossier BCBV : <https://forms.gle/JFqT6kcZwQkVZwzzt> 💡

ÉTAPE N°4 : Paiement de mon adhésion

Je règle ma cotisation en ligne par carte bancaire (automatique en 3 fois, sans frais)

-> lien sécurisé pour le paiement de mon adhésion : [ACCÈS HELLOASSO](#) 💡

Note 1. Aucun règlement en espèces, chèques bancaires et chèques vacances ne sera pris en compte.

Note 2. Les licenciés titulaires de la carte PASS Région bénéficieront d'un remboursement de correspondant au montant de l'Aide de la Région en cours de saison.

ÉTAPE N°5 : Validation définitive par le BCBV et la Fédération

Si toutes les étapes sont réalisées et les documents complets

-> Je reçois un email de confirmation de la Fédération avec ma licence en PJ.

-> Je suis officiellement licencié et peux participer aux entraînements et aux compétitions

**SI VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS, VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE POUR VENIR
AUX PERMANENCES :** <https://forms.gle/zPN2TVTNxGncYo37f> 💡

**Dates des permanences : Samedi 19 Juin (9H - 12H) - Samedi 26 Juin (9H - 12H) -
Samedi 3 Juillet (9H - 12H) - Samedi 10 Juillet (9H - 12H)**

AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION : 212 RUE BOINTON, 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

> Les permanences permettront de répondre à toutes les questions et pour ceux qui le souhaitent, les dossiers pourront être complétés directement sur les ordinateurs du BCBV.